

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
جامعة أكلي محمد أولحاج - البويرة
Université Akli Mohand Oulhadj - Bouira
ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵏ ⵓⵎⵓⵔⵓⵏ ⵏ ⵓⵎⵓⵔⵓⵏ ⵏ ⵓⵎⵓⵔⵓⵏ
Le Recteur



رئيس الجامعة

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Université Akli Mohand Oulhadj de Bouira annonce l'ouverture d'un concours de recrutement sur titre au titre

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Nombre de postes	Lieu d'affectation	Autres conditions
Secrétaire de Direction Principal(e)	Concours sur titre	Être titulaire d'un Diplôme d'Études Universitaires Appliquées (DEUA) délivré par l'Université de la Formation Continue ou d'un diplôme de Technicien Supérieur dans l'une des spécialités suivantes : - Secrétariat ; - Secrétariat bureautique ; - Secrétariat de direction ; - Assistanat de direction ; - Secrétariat principal de direction ; - Secrétariat médical ; - Secrétaire de direction.	02	Université Akli Mohand Oulhadj de Bouira	—

de l'exercice 2026, pour le grade indiqué ci-dessous :

Pièces constitutives du dossier de candidature

Les candidats doivent fournir les documents suivants :

- Une demande manuscrite.
- Une copie de la Carte Nationale d'Identité.
- Une copie du diplôme ou du titre requis.
- Les relevés de notes du cursus universitaire ou de la formation.
- Une fiche de renseignements dûment remplie par le candidat, à télécharger sur le site de l'Université : www.univ-bouira.dz, accompagnée, le cas échéant, des certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle ainsi que des documents attestant la situation vis-à-vis du service national (certificat de radiation des rangs de l'Armée Nationale Populaire, certificat de fin de service ou document justifiant les périodes de rappel dans le cadre de la mobilisation).
- Un certificat de résidence dans la wilaya de Bouira.

Documents complémentaires à fournir après admission définitive

Les candidats définitivement retenus devront compléter leur dossier administratif par les pièces suivantes :

- Une copie du document justifiant la situation vis-à-vis du service national.
- Un extrait d'acte de naissance.
- Des certificats médicaux.
- Deux (02) photos d'identité.
- Tout document justifiant une formation complémentaire supérieure au diplôme exigé dans la même spécialité, le cas échéant.
- Tout document attestant des travaux ou études réalisés par le candidat dans sa spécialité, le cas échéant.
- Un certificat de situation familiale pour les candidats mariés.
- Un document attestant la qualité de veuve ou de fils de chahid, le cas échéant.
- Une copie de la carte de personne en situation de handicap, le cas échéant.

Critères de sélection (Concours sur titre)

L'évaluation des candidats est effectuée selon les critères suivants :

- Adéquation de la spécialité du diplôme avec les exigences du poste : de 0 à 13 points.
- Formation complémentaire dans la même spécialité : de 0 à 2 points.
- Travaux ou études réalisés dans la spécialité : de 0 à 1 point.
- Expérience professionnelle acquise dans le même poste ou un poste équivalent : de 0 à 6 points.
- Date d'obtention du diplôme : de 0 à 5 points.
- Résultat de l'entretien avec la commission de sélection : de 0 à 3 points.

Recours

Les candidats non retenus pour participer au concours sur titre peuvent introduire un recours auprès de l'autorité investie du pouvoir de nomination. Celle-ci est tenue d'examiner le recours et de répondre aux intéressés au moins cinq (05) jours ouvrables avant la date de l'entretien.

Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature doivent être déposés au siège de l'Université Akli Mohand Oulhadj de Bouira, Pôle Universitaire, dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la première date de publication de l'avis dans les quotidiens nationaux. Les candidats déjà en fonction doivent obligatoirement joindre à leur dossier :

- Une autorisation de participation au concours, signée par l'autorité investie du pouvoir de nomination.
- Un engagement de démission, légalisé par les services de la commune.